



# COMPTE-RENDU D'ATELIER/BALADE SUR LES PRATIQUES SPORTIVES

CANAL SAINT-MARTIN

JEUDI 21 SEPTEMBRE, DE 18H À 20H

### **Nombre de participant-es :**

Au total 8 participant.es ont été compté.e.s lors de la marche, comprenant 2 femmes et 6 hommes.

### **Structures locales représenté.es :**

2 instances étaient représentées :

- le conseil de quartier Château d'Eau - Lancry
- une association de commerçants, dont le nom n'a pas été précisé.

Les 6 autres participant.es ont indiqué ne pas faire partie d'une structure locale.

### **Intervenant-es :**

- Pauline Butiaux, Mairie du 10ème arrondissement, Directrice Générale Adjointe des Services en charge de l'Espace Public
- Philippe Guttermann, Adjoint à la Maire du 10ème arrondissement Délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et à l'Éducation populaire
- Pauline Joubert, Adjoint à la Maire du 10ème arrondissement Déléguée à l'Aménagement de l'Espace public et à la coordination des travaux
- Dimitri Naudeix, Direction de la Jeunesse et des Sports de la Mairie de Paris, Responsable des Animations Grand Public au Service des Grands Stades et de l'Événementiel

### **Animation :**

Juliette LUANS, Pauline ROHRBACH et Léa MARISSAL de l'agence La Belle Friche.

### **Objectifs :**

L'objectif était d'établir un diagnostic des pratiques sportives aux alentours du canal, avec une attention particulière pour les enjeux d'inclusivité dans la pratique sportive et les parcours réalisés.

- Identifier les pratiques sportives actuelles des usager.es sur le canal : fréquence, temporalité, type d'agrès ou mobilier utilisé, éventuelles pratiques spontanées au bord du canal.
- Identifier les usages sportifs différenciés en termes de genre, d'âge, de quartier de résidence.

- Identifier s'il existe des usages sportifs hors les murs organisés par des associations/ clubs/ particuliers (yoga, fitness, danse etc.).
- Identifier les éventuels freins à la pratique sportive.
- Penser collectivement des moyens de favoriser les usages sportifs inclusifs sur le canal.
- Récolter les préconisations des participant.es sur l'aménagement des espaces identifiés sur le canal pour la pratique sportive: quels aménagements sont nécessaires/ souhaités ou non par les participant.es ?
- Réfléchir aux possibles synergies et/ou éventuels conflits d'usages entre activités le long du canal.

### Publics cibles :

Riverain.es

Membres de structures locales (Conseils de quartier, conseil des séniors, CLH, etc)

### Déroulé :

- 18h - 18h10: **Présentation**
- Accueil des participant.es et introduction (présentation de l'équipe, de la mission de l'agence dans le cadre du réaménagement du canal et des différents intervenant.es)
- 18h10: Départ de la balade
- 18h10 -18h20: **Arrêt n°1 sur les pelouses du bassin Louis Blanc**
- 18h20 -18h25: Cheminement
- 18h25- 18h35: **Arrêt n°2 au square Henri Christiné**
- 18h35 - 18h45: **Arrêt n°3 au square Eugène Varlin**
- 18h45 - 20h: Ateliers sur table
- Répartis en deux groupes, les participant.es ont réalisé chacun deux des trois ateliers proposés (chaque groupe change de table au bout de 30min). Les thématiques des ateliers étaient les suivantes: espaces sportifs aménagés, pratique sportive libre, parcours sportif.

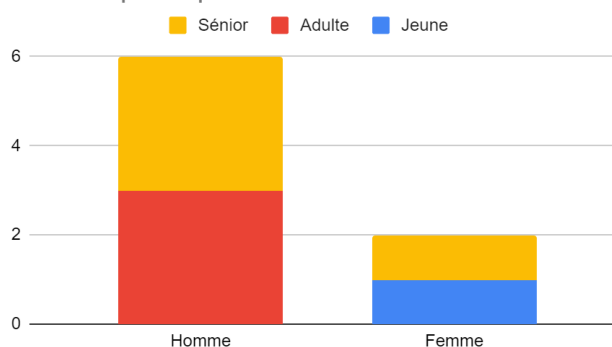


## PROPOS INTRODUCTIF

L'atelier sur les pratiques sportives aux abords du Canal Saint-Martin a eu lieu en deux parties. Après une marche comportant trois arrêts, durant laquelle les participant.es étaient invité.es à remplir un livret, un atelier sur table a permis d'alimenter et d'élargir les réflexions développées lors de la marche.

Pour ce qui est du public présent, les hommes étaient surreprésentés par rapport aux femmes (6 pour 2). Toutes catégories de genre confondues, les seniors au nombre de 4 représentaient 50% des participant.es, les adultes 37,5% et les jeunes 12,5% (1 seule personne). Il convient de relever que pour chaque catégorie de genre, des tranches d'âges variées étaient représentées. Une jeune et une senior pour les femmes, et des adultes et seniors chez les hommes.

Profil des participant.es



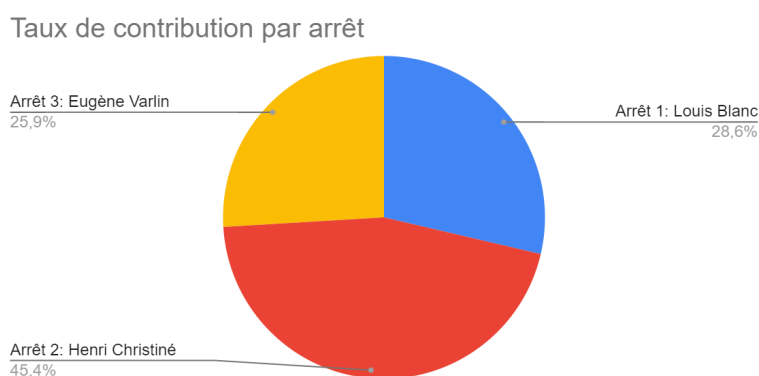
Parmi les participant.es, tous.les étaient riverain.es du canal, à l'exception d'une personne qui mentionne ne pas habiter dans le quartier mais s'y rendre de manière journalière pour le commerce qu'il possède. 7 des 8 répondant.es déclarent ainsi fréquenter le canal de manière quotidienne, 1 personne uniquement une fois par mois.

### 1. COMPTE-RENDU DE LA MARCHÉ PAR POINT D'ARRÊT

Après avoir accueilli les participant.es, la balade s'est ouverte par un mot d'introduction des élu.es et membres des services de la ville présent.es. Après une présentation par Pauline Butiaux (Mairie du 10ème, Directrice Générale Adjointe des Services en charge de l'Espace Public) des objectifs de cet atelier, Dimitri Naudeix (DJS, Responsable des Animations Grand Public au Service des Grands Stades et de l'Événementiel) a remis en perspective le projet parisien dans lequel s'ancre cette concertation autour du Canal Saint Martin: un parcours sportif traversant Paris du Nord au Sud, du parc de la Villette au Stade Charléty. Dans la continuité, Philippe Guttermann (Adjoint à la Maire du 10ème Délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et à l'Éducation populaire) a exposé aux participant.es le rôle majeur de ces développements, aussi bien pour des raisons de santé publique que d'adaptation au dérèglement climatique.

C'est en suivant la présentation du format et des règles de la balade par Juliette Luans que l'atelier a commencé.

Les arrêts réalisés ont suscité des intérêts inégaux. Alors que l'arrêt au bassin Louis Blanc représente 28,6% des contributions, et celui au square Eugène Varlin 25,9%, l'arrêt au square Henri Christiné a récolté 45,4 % d'entre elles. Le nombre de questions posées dans le livret était presque le même pour chaque arrêt. Les contributions élevées pour l'arrêt au square Henri Christiné semblent aller de paire avec la forte réaction des participant.es à sa dimension genrée, qui sera développée plus en détail dans l'analyse.



## 1.1. Arrêt n°1: Le bassin Louis Blanc

### Des répondant.es connaisseur.euses des abords du bassin

La majorité des participant.es connaissaient déjà le bassin Louis Blanc, 2 d'entre elles/eux déclarant le fréquenter au moins une fois par semaine. Alors que 6 participant.es répondent par la négative, un homme sénior déclare avoir une pratique sportive au niveau du bassin (vélo et marche à pied), seul et en groupe. 37,5% des répondant.es ont en revanche une pratique sportive libre dans d'autres espaces (marche et course à pied).

### La pratique sportive libre observée aux abords du bassin

Les participant.es observent diverses pratiques sportives aux abords du bassin: de la course à pied (2 contributions), de la marche (2), et du vélo (1). Les observations convergent vers un public "de tous âges". Deux personnes déclarent observer cette pratique à toute heure, alors qu'une autre écrit que celles-ci ont plus souvent lieu tôt ou tard dans la journée.

Une personne note également que le bassin est un lieu de vie pour des personnes vivant sous tentes.

La pratique libre du sport est aussi observée par les répondant.es à d'autres points du canal, sous des formes différentes.

### **Freins à la pratique sportive : un espace inadapté nécessitant des aménagements**

Plusieurs personnes s'accordent sur l'adaptation limitée du bassin à la pratique sportive (3). Plusieurs freins au sport dans cet espace sont soulignés. Divers manques sont notés: l'absence de point d'eau pour s'hydrater (1), d'aménagements pour s'asseoir (1), et d'endroit pour jeter ses déchets (1). Des questions de propreté sont ainsi soulevées (1). Le passage sous les voûtes fait également l'objet de retours (2), notamment pour son manque d'éclairage. Une jeune répondante écrit qu'elle ne souhaite pas déranger les personnes vivant sous tente aux abords du bassin et ne pratique donc pas le sport dans cet espace.

### **1.2. Arrêt n°2: Le square Henri Christiné**

Dès l'entrée dans le square Henri Christiné, une grande partie des participant.es a échangé sur la dimension particulièrement genrée de ce square, remarquant la présence exclusive d'hommes et l'absence de femmes. Ces remarques sont largement reprises dans les contributions réalisées dans les livrets.

### **Des répondant.es connaisseur.es et usager.es du square et des agrès**

La totalité des participant.es connaissait déjà le square Henri Christiné avant la balade, 3 d'entre eux déclarent s'y rendre au moins une fois par semaine, 2 au moins une fois par mois.

3 des 8 participant.es ont une pratique sportive dans cet espace, que ce soit en famille pour jouer avec leurs enfants (1), pour utiliser les équipements sportifs (2) ou pour s'étirer après une activité (1).

Un participant mentionne le skate park comme autre espace de pratique libre aménagée observé aux abords du canal.

### **Les observations d'une pratique sportive essentiellement masculine**

7 des 8 participant.es déclarent n'observer que des hommes sur les agrès lorsqu'ils passent aux abords de cet espace en journée (1), mais

aussi assez tard (5). Un participant mentionne également “la musique de rap trop forte” qui est souvent jouée par les sportifs dans le square. Pour cet arrêt, la seule question sur les pratiques sportives observées a recueilli 22,63% des contributions.

### **Freins à la pratique: le besoin d'un espace plus inclusif et d'aménagements modifiés.**

Seules deux personnes ont répondu que le square était adapté à la pratique sportive. Les autres soulignent plusieurs manques ou freins à la pratique. En termes d'aménagements, certains remarquent un terrain humide voire vétuste (2) et un manque d'éclairage (1). D'autres écrivent ne pas trouver une activité adaptée à leur pratique, mettant en avant le manque de sports intellectuels (1), ou l'absence de jeux adaptés pour les plus jeunes. Les nuisances sonores (musique des usager.es du square) sont déclarées comme un frein par un participant sénior.

Mais c'est surtout les enjeux d'inclusivité qui ont retenu l'attention des répondant.es, 13% des contributions pour cet arrêt y ont attiré. Une personne souligne ainsi le problème de l'inclusivité pour l'accès des PMR au square. Les questions d'inclusivité de genre sont quant à elles prédominantes (3). Les réponses dans le carnet soulignent qu'il y a “trop d'hommes” dans le square, que cet espace n'est “pas attractif pour le public féminin”. La thématique du sentiment de sécurité est présente (2) avec un square décrit comme trop fermé, peu visible de l'extérieur (2), instaurant un sentiment d'insécurité les pratiquant.es.



À ces difficultés, plusieurs solutions potentielles sont apportées par les participant.es. Un sénior suggère de nouveaux aménagements avec la mise en place d'un terrain de volley. Une jeune femme, elle même usagère de l'espace, propose l'amélioration du mobilier sportif existant, en le rendant par exemple plus coloré et donc plus accueillant pour divers publics.

### 1.3. Arrêt n°3: Le square Eugène Varlin

#### Des répondant.es connaisseur.ses

5 des 8 participant.es connaissaient déjà le square Eugène Varlin, mais seule 1 personne déclare le fréquenter de manière quotidienne. Les autres répondant.es ont quant à eux/elles un usage hebdomadaire (2) ou très occasionnel (3). Une seule personne déclare avoir une pratique sportive dans cet espace: le ping pong avec ses enfants.

#### Une pratique sportive centrée autour du ping-pong

En effet, 75% des participant.es déclarent observer la pratique du ping pong dans le square. Le public observé est mixte en termes d'âges et de genre (4), même si certains font état d'un public plutôt jeune (2), et notamment des femmes (1). 2 contributions témoignent d'une pratique à toute heure de la journée, 3 spécifient que cette pratique a plutôt lieu à partir de midi jusqu'au soir et 2 plutôt dans la fin d'après-midi.



En plus de la pratique sportive observée, deux réponses mentionnent la présence de groupes exclusivement masculins la nuit, et de personnes consommant de l'alcool en groupe tard dans la nuit, notamment en été.

#### Freins: des besoins d'aménagements et d'une diversification des possibilités sportives

Quelques contributions sur l'aménagement du square Eugène Varlin ont pu être recueillies. Le revêtement au sol est considéré comme inadapté à la pratique sportive (1), et l'usage sportif unique offert par ce square freine la pratique de certains publics (2).

Des aménagements alternatifs, comme une installation pour le yoga (1), ou une piste de course (1) sont également proposés.



## 2. COMPTE RENDU DES ATELIERS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Lors des ateliers sur table, seconde partie de la concertation, les participant.es ont pu élargir les contributions rendues lors de la balade et en élaborer de nouvelles par le biais de trois ateliers. Chaque atelier permettait aux participant.es de traiter d'une thématique étudiée. L'atelier 1 invitait les participant.es à réfléchir sur la pratique sportive aménagée dans les squares Eugène Varlin et Henri Christiné; l'atelier 2 interrogeait la pratique sportive libre au niveau du Bassin Louis Blanc, du square des Maures et la pointe Poulmarch; l'atelier 3 travaillait sur la logique de parcours aux abords du canal.

Pour chaque thématique, un format similaire a été proposé. Une première phase concernait des contributions collectives à l'oral et le remplissage de panneaux avec post-its, reprenant d'un côté les freins à la pratique sportive dans ces espaces, et de l'autre les solutions qui pourraient y être apportées. Afin de réfléchir à l'inclusivité il a été aussi été proposé aux participant.es de travailler sur des cartes persona (un personnage fictif leur permettant de se projeter dans l'usage d'autres publics et de réfléchir aux questions d'inclusivité) et d'énoncer les freins et solutions à la pratique pour ces publics. En parallèle, les participant.es ont été invité.es à cartographier et localiser les aménagements possibles imaginés (tables 1 et 2) ou leurs parcours actuels et idéaux (table 3).

### 2.1. Table 1: La pratique sportive aménagée

*Travail sur le square Eugène Varlin et le square Henri Christiné*

L'atelier de la table 1 invitait les participant.es à réfléchir sur la pratique sportive aménagée dans les squares Eugène Varlin et Henri Christiné. Un groupe a réalisé cet atelier.

#### **Les freins: inclusivité de genre et intergénérationnelle, et nuisances sonores**

Les limites au caractère inclusif et intergénérationnel de ces espace :

Dans la lignée des réponses du livret de marche, les freins à la pratique sportive énoncés pour ces square avaient largement attiré à l'inclusivité de genre. Sur le square Henri Christiné, la monopolisation de l'espace par un public masculin à été évoquée par les participants hommes présents. Ils évoquent un "problème de regard des hommes" sur les usagères dans un espace où les femmes sont particulièrement visibles durant leur pratique (3) Pour les deux squares, les participant.es notent un manque d'éclairage nocturne (2).

L'inclusivité est aussi une question posée pour les personnes à mobilité réduite. Les participant.es aux ateliers soulignent ainsi des entrées dans les squares inadaptées (1), des difficultés pour cheminer dans un espace étroit (1) avec un revêtement irrégulier (1).

L'inclusivité des jeunes publique est aussi limitée l'absence d'espace pour la pratique de sports de ballon (1)

#### Des aménagements encore mal adaptés à la pratique sportive :

Les participant.es aux ateliers ont également relevé des freins à la pratique résidant dans les aménagements du lieu et du mobilier sportif. Certains mentionnent un revêtement au sol inconfortable, et incompatible avec la pratique du fitness par exemple. Pour les agrès, la faible lisibilité des notices d'utilisation est aussi rapportée (1). D'autres regrettent l'absence de tables de jeux intellectuels (échecs, dames).

#### La question des nuisances sonores :

Plusieurs retours des participant.es ont attiré aux nuisances sonores (3), avec la présence de musique de soirées en extérieur.

### **Les solutions pour améliorer la pratique sportive dans ces squares**

#### Augmenter la visibilité, créer de l'intimité :

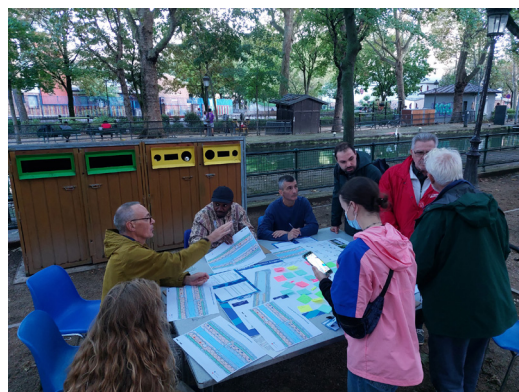
Pour rendre les squares plus inclusifs pour la pratique sportive des femmes, les solutions ont deux directions opposées. Une approche propose de rendre les squares un espace de passage, moins dissimulé, dans lequel les femmes se sentiraient plus en sécurité (1). Une autre approche propose à l'inverse un espace plus calfeutré, permettant une certaine intimité aux femmes lors de leur pratique (1).

Au sujet de l'inclusivité des PMR, des rampes d'accès (1) et une amélioration de l'accès au square avec une adaptation des portes sont proposées (1).

Afin de rendre la pratique plus inclusive pour les jeunes publics, des participant.es suggèrent la mise à disposition de jeux plus inclusifs (1), de types différents (1). Une réponse propose la création d'un espace dédié au skate pour les enfants.

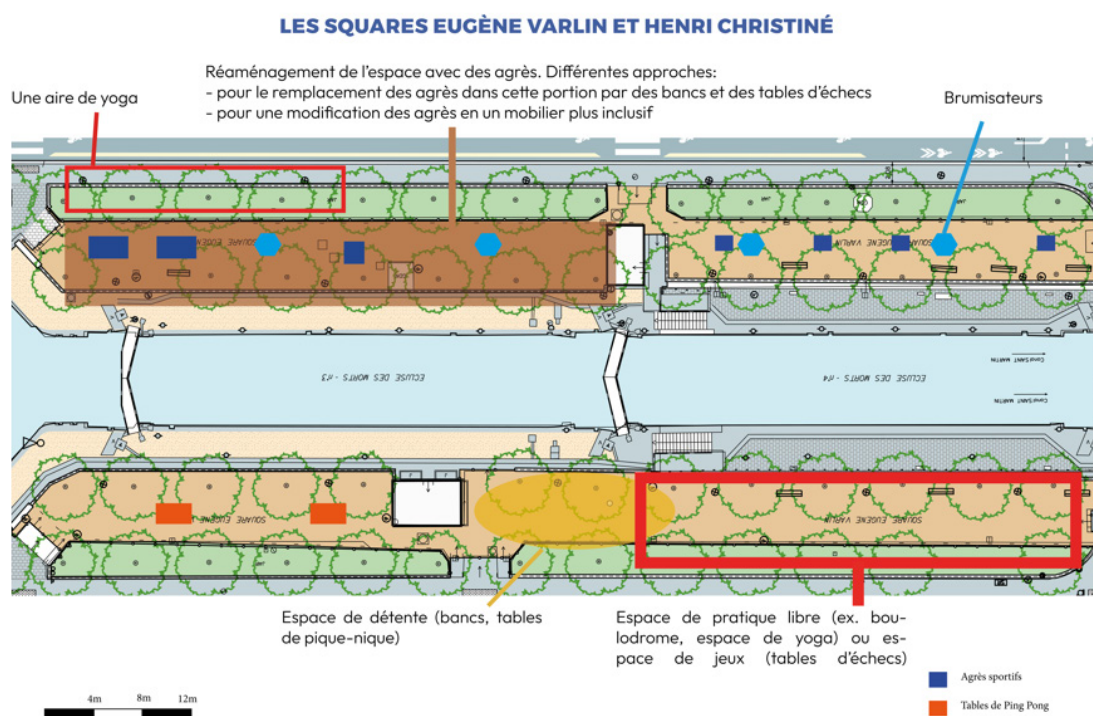
### Limiter les nuisances sonores :

Trois retours ont été faits pour la pollution sonore. L'un propose de la réguler à partir de 22h, quand l'autre suggère que la pratique de sport collectifs impliquant de la musique (comme la danse), soit réalisée avec des casques audios. Un dernier propose de faire appel à des médiateurs de la ville comme intermédiaires pour ces incivilités.



### **Des suggestions de (ré)aménagements cartographiées**

En parallèle des solutions énoncées par les participant.es, ces derniers étaient invité.es à remplir une carte avec leurs suggestions.



### Un espace de pratique libre au square Eugène Varlin :

Trois réponses cartographiées des participants concernent l'aménagement d'une partie du square en un espace de pratique libre ou un espace de jeux (rectangle rouge épais sur l'image), avec par exemple un boulo-drome, un espace de yoga, ou des tables de jeux. Une jeune femme propose également l'aménagement d'un espace de détente connexe à cet espace de pratique libre avec des bancs et des tables de pique-nique (indiqué par l'ellipse jaune).

### Des aménagements complémentaires aux agrès et des adaptations :

Deux retours des ateliers suggèrent un réaménagement de l'espace avec les agrès sportifs au niveau du square Henri Christiné (rectangle marron). Un homme sénior propose le remplacement des agrès par des bancs et des tables d'échecs. Une jeune femme, elle-même usagère des agrès pour sa pratique personnelle, suggère une modification des agrès pour les rendre plus inclusifs et attrayant en les colorant. Elle propose également la mise en place d'une aire de yoga connexe aux agrès sportifs (rectangle rouge fin). Une autre remarque suggère la mise en place de brumisateurs le long du square (forme bleu ciel).

### **2.2. Table 2: La pratique sportive libre**

Travail sur le bassin Louis Blanc, le square des Maures et la pointe Poulmarch












L'atelier de la table 2 invitait les participant.es à réfléchir sur la pratique sportive libre au niveau du Bassin Louis Blanc, du square des Maures et la pointe Poulmarch.

Deux groupes ont pu participer à cet atelier.

Dans le cadre de la pratique sportive libre, Dimitri Naudeix (DJS Mairie de Paris, Responsable des Animations Grand Public au Service des Grands Stades et de l'Événementiel) a présenté la boîte à jeux. Permettant de faciliter l'accès à la pratique sportive libre, ce dispositif se présente sous deux formes:

- La forme d'une malle contenant des équipements de sports (voir photo ci dessous), stockée chez un commerçant de proximité ou dans une structure locale, et prêtée sur demande ou lors d'animations.
- La forme d'une boîte plus réduite à déverrouiller via une application, située aux abords d'un espace de pratique pour utiliser le matériel.

## Inventaire des caisses à jeux

Kit matériels sportifs			Kit football		Kit sports de raquette			
<p>Cônes x10</p> 	<p>Couppelles x40</p> 	<p>Témoins x6</p> 	<p>Buts x2</p> 	<p>Ballon mousse x2</p> 	<p>Filet tennis et badminton x2</p> 	<p>Raquettes x4</p> 	<p>Raquettes x4</p> 	<p>Balles mousse x6</p> 
<p>Kit ludique</p> <p>Craies x14</p> 			<p>Malle</p> 		<p>Volants x12</p> 			
<p>Vortex x2</p> 			<p>Gabaky</p> 					
<p>Dimensions pile = 127 x 42 x 31 cm Dimensions individuelles = 130 x 120 x 90 cm Poids total = 10,5 kg</p>					<p>Dimensions pile = 7 Dimensions encadré = 155 x 500 cm Poids total = 6 kg</p>			



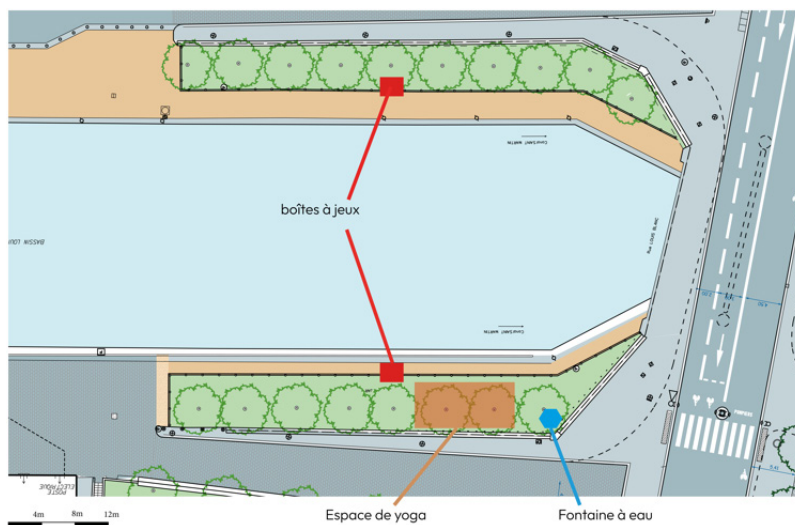
## Le bassin Louis Blanc : des aménagements nécessaires autour d'un espace perçu comme peu sûr par les répondant.es

Peu de freins à la pratique libre ont été énoncés sur cet atelier pour le bassin, sauf la question du sentiment de sécurité qui a été formulée à plusieurs reprises par les participant.es (genres et âges confondus) au sujet des passages sous les ponts.

Plusieurs contributions ont été apportées pour améliorer la pratique sportive libre au niveau du bassin Louis Blanc. Un participant adulte préconise la mise en place de couloirs de course le long du bassin. Une proposition cartographiée a également été réalisée pour le bassin Louis Blanc par une femme sénior. Présentée ci-dessous, la carte présente la mise en place de boîte à jeux des deux côtés du bassin Louis Blanc, ainsi que d'une aire de yoga sur l'une de ses pelouses actuelles et à une fontaine à eau.

En revanche, un participant mentionne que même si un réaménagement du bassin est fait, il doute de son impact, étant donné la faible fréquentation de cet espace. En effet, le Point Éphémère étant le seul lieu de destination sur le quai bas, peu de personnes y passent, ce qui renforce le sentiment d'insécurité. Un.e autre participant.e remarque que le caniparc du square des Maures pourrait être déplacé aux abords du bassin car les habitations y sont plus éloignées des quais bas, ce qui générerait moins de nuisances sonores pour les riverain.es.

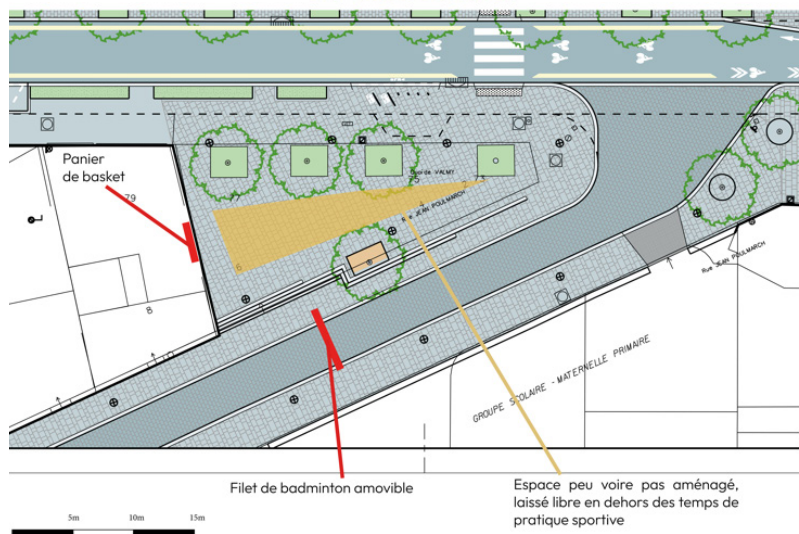
### LES PELOUSES DU BASSIN LOUIS BLANC



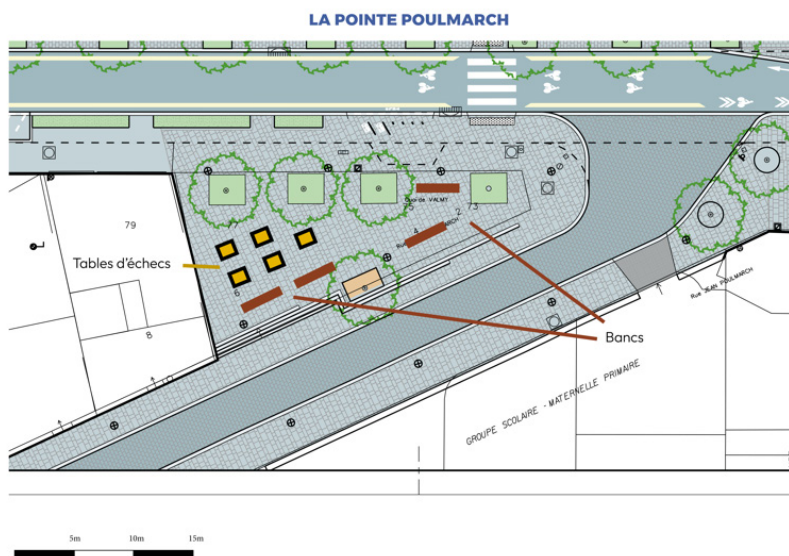
### La pointe Poulmarch: pratique sportive libre ou jeux intellectuels?

Pour la pointe Poulmarch, trois contributions cartographiques pour les aménagements ont été réalisées, avec deux orientations bien distinctes. L'une d'entre elle propose un aménagement sportif minime avec la mise en place d'un panier de basket, et la possibilité de filets de sports amovibles (en rouge sur la carte). L'espace central est ainsi laissé libre, laissant la possibilité à d'autres usages que le sport. Les participant.es soulignent que cet espace est très utilisé par les collégiens sortant du collège à certains horaires précis, et qu'un espace de pratique libre avec prêt de matériel, avec le système de malle, leur permettrait d'investir l'espace sur ces horaires, tout en laissant la place à d'autres usages quand ils ne sont pas là.

### LA POINTE POULMARCH



La seconde approche quant à elle propose un aménagement plus centré sur les jeux intellectuels et aménagements conviviaux, laissant de côté la pratique sportive libre. La carte ci-dessous est la synthèse de deux contributions cartographiques, proposant toutes deux uniquement des tables d'échecs et des bancs sur cet espace. Cette proposition concorde avec d'autres contributions à l'oral, notamment celle d'un participant suggérant la mise à disposition d'une malle à jeux intellectuels pour les jeunes (ex. go).



Une contribution orale préconise également la mise à disposition de prises pour que les usager.es puissent recharger leurs téléphones.

### Une boîte à jeux pour le Jardin Villemin

Bien qu'il ne soit pas intégré dans l'atelier, une remarque concernait le Jardin Villemin, et suggérait l'installation de boîte à jeux pour la pratique libre dans cet espace.

### 2.3. Table 3: La logique de Parcours

#### *Abords du canal saint-martin*

L'atelier de la table 3 invitait à réfléchir sur les parcours aux abords du canal, interrogeant quels espaces les participant.es utilisent pour courir, marcher, faire un parcours sportif. Deux groupes ont pu réaliser cet atelier. On dénombre 23 contributions orales, et 11 cartographiques.

## Les freins: conflits d'usages et limites structurelles

### Sécurisation des parcours et cohabitation entre les usager.es :

L'enjeu de la sécurisation des parcours est revenu à plusieurs reprises (5). En plus d'un manque de protection pour les enfants aux abords du canal relevé (1), plusieurs contributions font état d'une difficulté globale de cohabitation entre vélos et piétons (3). Des vélos qui roulent trop rapidement (1) présentent un danger pour les piétons et particulièrement les enfants (1), surtout au niveau des descentes (1).

### Sentiment de sécurité des usager.es :

Certains participants (hommes seniors) soulignent le sentiment d'insécurité auquel peuvent faire face les usager.es, que ce soit aux abords des squares qualifiés de "glauques et fermés" (1) ou lors des passages sous les ponts, "mal fréquentés" à toute heure (1). Un autre participant souligne quant à lui que sa crainte de passer sous les ponts est plutôt due à leur architecture limitant la visibilité: à certains endroits, on ne peut distinguer la sortie du pont au moment où on s'engage sous celui-ci.

Une femme et un homme senior mentionnent également la présence de nombreux groupes d'hommes dans certains espaces aux abords du canal comme un frein à leur pratique personnelle, et potentiellement à celle d'autres usager.es.

### Limites structurelles et espaces délaissés :

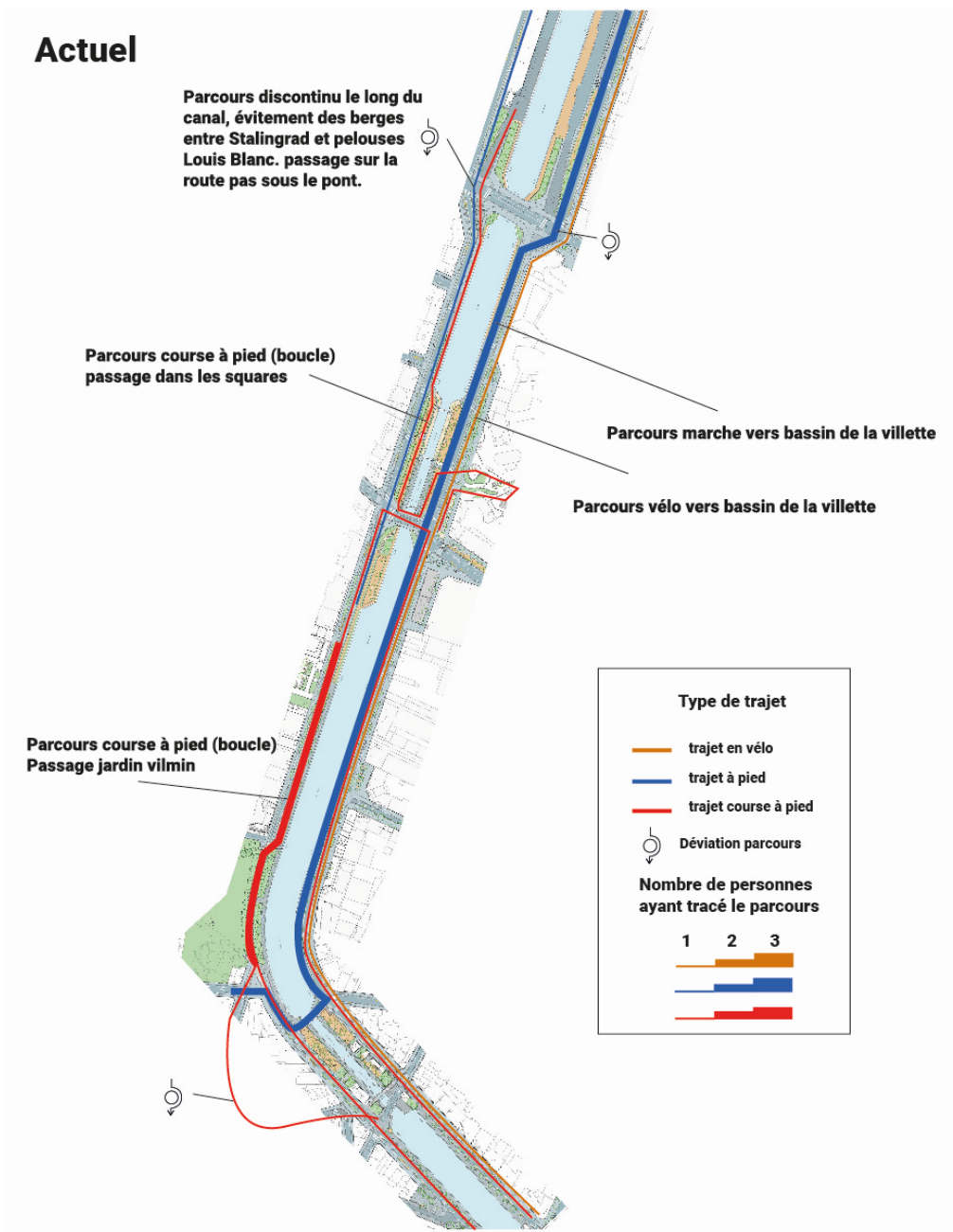
Mais les parcours sont aussi freinés par la structure même des abords du canal. Un participant souligne qu'il est ainsi impossible de passer le long de l'eau sur certaines portions du canal, rendant la traversée obligatoire, comme au niveau du bassin Louis Blanc. De plus, d'autres participant.es mentionnent ne pas se rendre dans certains espaces qu'ils perçoivent comme délaissés et mal entretenus, notamment sous les ponts (1) et sur les pelouses du bassin Louis Blanc (1).

### Rendu cartographique des parcours actuels :

La carte des parcours actuels des répondant.es est synthétisée ci-dessous (4 productions). Le tracé des parcours montre les difficultés de continuité mentionnées par les usager.es, avec des traversées obligatoires et des stratégies d'évitement, comme le contournement des abords du canal sous les ponts du bassin Louis Blanc. Une femme senior dont le parcours de marche est représenté en rouge déclare éviter le square Henri Christiné lorsqu'elle parcourt les abords du canal à pied à cause des hommes présents sur les agrès, et de l'espace très fermé lui procurant un sentiment d'insécurité.



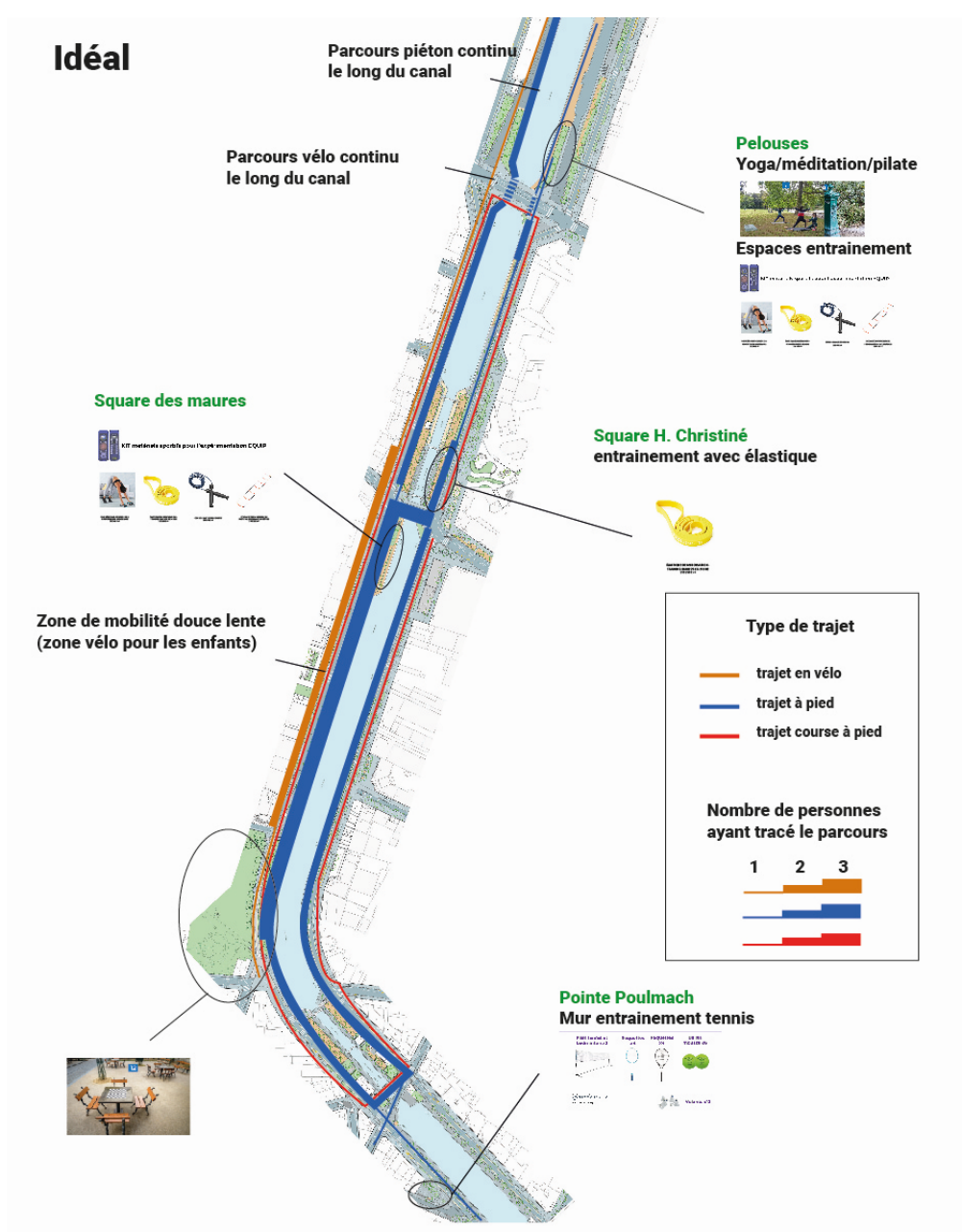
Les parcours actuels recueillis ne semblent pas prendre la forme d'une boucle, mais plutôt celle de traversée, ou de passage sur les voies longeant le canal. Même si le nombre limité de contributions ne permet pas de déterminer des tendances avec certitude, on peut également relever que le quai de Jemmapes est bien plus fréquenté par les répondant.es dans leur parcours en marche et à vélo que le quai de Valmy.



## Les solutions pour un développer un meilleur parcours pour les usager.es

### La cartographie des parcours idéaux :

En plus de cette cartographie de leur parcours actuels, les participant.es ont également été invité.es à tracer leur parcours idéal, 7 contributions ont été recueillies. Pour formuler leurs réponses sur les parcours idéaux, les participant.es avaient aussi à leur disposition des images de références présentant en détail divers matériels contenus dans la boîte à jeux, et des aménagements comme des fontaines à eau ou des brumisateurs.



Les parcours tracés présentent un souhait de continuité dans les parcours réalisés. Des boucles à pied (et non des traversées droites) sont représentées sur la carte idéale, en passant par les deux bords du canal, ce qui n'était pas le cas sur les parcours actuels. Tous les parcours démontrent d'ailleurs une volonté unanime de passage sous les ponts, notamment aux abords du bassin Louis Blanc.

#### Aménager pour plus de sécurité et d'inclusivité :

Afin de rendre cet espace plus sécurisé et inclusif, les participant.es ont plusieurs propositions. Pour sécuriser les parcours des enfants, une contribution propose de faire un niveau sur le bord du canal pour prévenir de potentielles chutes. Pour ce qui est des PMR, une personne propose une stabilisation du revêtement au niveau du bassin Louis Blanc, une autre l'élargissement des trottoirs. Au sujet des vélos, un rendu cartographique présente la création d'une zone de mobilité lente avec une zone de vélo spécialement dédiée aux enfants (voir la carte ci-dessus).

#### Adapter l'espace à la pratique :

En plus des enjeux de cheminements, plusieurs suggestions sont faites pour rendre les abords du canal plus adaptés à la pratique sportive. Certains proposent par exemple la mise en place de fontaines à eau (1) et la végétalisation des espaces.

La mise à disposition de certains équipements sportifs à différents points du canal est également revenue dans plusieurs contributions cartographiques des parcours idéaux: un mur de tennis avec un kit sportif adapté (1) à la pointe Poulmarch; du matériel sportif issu de la boîte à jeux présentée (élastiques, corde à sauter, échelle d'entraînement) aux squares des Maures et Henri Christiné, et aux abords du bassin Louis Blanc.

Des aménagements plus conséquents sont également suggérés, comme l'ouverture d'un espace de yoga (1) (voir la carte des parcours idéaux) ou la mise en place d'un revêtement plus adapté à la course à pied (1).

Au-delà de la thématique du sport, un participant suggère l'installation de tables d'échecs, et une jeune participante émet l'idée d'une navette sur les bassins Louis Blanc et Courbet, sur le modèle de la navette du canal de l'Ourcq.

## Kit sports de raquette

Filet tennis et badminton x2



Dimensions plié = 7  
Dimensions monté = 155 x 500  
cm  
Poids total = 6 kg

Raquettes x4



Raquettes x4



Balles mousse x6



Volants x12



KIT matériels sportifs pour l'expérimentation EQUIP



POINTELS POUR POMMES À ENF.  
RENFORCEMENT MUSCULAIRE  
2522595 44



ÉLASTIQUE DE SPAGUILLON.  
TRAINING BANDS DE HAUTE ÉLASTICITÉ  
2522581 44



CORDE À SAUTER 500 GOMME  
2501450 44



ÉCHELLE D'ENTRAÎNEMENT DE  
FOOTBALL MÉTRIQUE 3,20 MÈTRES  
2522111 44

### Réserves sur les solutions proposées :

Quelques réserves ont néanmoins été émises pour certaines solutions proposées. Un participant souligne sa crainte d'incivilités pour le matériel des boîtes à jeux qui seraient mises à disposition. Une autre personne déclare que l'installation de fontaines pourrait favoriser l'installation de tentes à ses abords.

## 3. CONCLUSIONS

### Des participant.es connaisseur.euses des espaces mais qui n'y pratiquent pas le sport

Le groupe de participant.es à cet atelier présentait une bonne connaissance des lieux. Ainsi, même si seulement une partie du groupe a personnellement une pratique sportive sur ces espaces, l'ensemble des membres chemine régulièrement aux abords du canal, et peut donc donner des indications sur les pratiques observées.

Le type d'activité sportive, leur fréquence, et le profil du public pratiquant est variable suivant les activités et les espaces concernés.

Au niveau des pelouses Louis Blanc, les participant.es observent essentiellement de la marche et du vélo, sans convergence particulière pour les horaires ou le public concerné.

Une immense majorité des répondant.es s'accorde en revanche sur le square Henri Christiné, où ils.elles déclarent ne voir quasiment que des

hommes, jeunes, utilisant les agrès sport, notamment assez tard dans la journée.

Dans le square Eugène Varlin, la pratique du ping pong est observée sur les tables prévues à cet effet. Le public pratiquant décrit est plutôt mixte en termes de profils, et les retours des participant.es ne permettent pas de déterminer un horaire précis de pratique.

Par ailleurs, les participant.es déclarent observer d'autres espaces de pratique libre aux abords du canal, notamment au niveau du skate park, des terrains de basket, et du Jardin Villemin.

### **Vers une plus grande inclusivité de genre, des PMR et des jeunes enfants**

Une thématique majeure relevée lors de cette balade a été l'inclusivité, qu'il convient de garder à l'esprit lors de toute la lecture, puisque ses enjeux apparaissent de manière sous-jacente dans la plupart des recommandations formulées.

#### Inclusivité de genre :

La question du genre est ainsi apparue de manière saillante lors de la visite du square Henri Christiné, où les participant.es observent aussi bien lors de la balade qu'au quotidien une présence quasi exclusive d'homme au niveau des agrès sportifs. L'absence ou le manque d'adaptation d'espace de pratique sportive pour les femmes est revenu dans plusieurs des contributions et conversations.

Face à ces freins, les participant.es formulent plusieurs suggestions. On peut noter le retour d'une jeune femme, elle-même usagère des agrès sportif du square Henri Christiné. Elle propose ainsi "un changement d'ambiance pour l'espace", avec du mobilier plus coloré, de meilleures explications pour l'utilisation des agrès, mais aussi l'aménagement d'espace de jeux adaptés aux enfants ou à d'autres pratiques sportives comme le yoga à proximité des agrès. De plus, la question de la visibilité est aussi majeure. Alors que les squares sont souvent vécus comme "glauques", "trop cachés" avec une présence masculine parfois importante, une personne propose de faire des squares des lieux plus ouverts, de passage, renforçant le sentiment de sécurité des usager.es.

#### Inclusivité des personnes à mobilité réduite :

Au long de la balade, de nombreuses contributions ont été relevées sur les difficultés de cheminement pour les PMR aux abords du canal, aussi bien au niveau du sol que des entrées des squares.

Plusieurs recommandations des participant.es ont y répondent, par la mise en place de rampes d'accès, l'adaptation des portillons d'entrée des squares, ou un nivellement des sols, notamment en comblant les espaces entre les pavés.

#### Inclusivité des jeunes enfants :

L'enjeu de l'inclusion des jeunes enfants aux abords du canal a également été soulevé. Les répondant.es pointent l'absence d'espaces dédiés ou de sports accessibles sur les lieux visités (à part le ping pong), ainsi que le manque de sécurité aux abords du bassin.

À cet égard, des participant.es suggèrent la mise à disposition de jeux plus inclusifs, accessibles aux enfants, ainsi que des aménagements permettant de sécuriser le berges.

### **Une amélioration et une diversification des aménagements nécessaires**

#### Une nécessité d'adapter les espaces à la pratique sportive :

Lors de la marche, les participant.es ont ainsi relevé un environnement insuffisamment adapté à la pratique sportive, surtout au niveau du revêtement du sol dans les squares, que ce soit pour la pratique de la course ou du fitness. Les équipements de sport actuels sont aussi perfectibles dans leur apparence et indications d'utilisation. Des contributions signalent également des manques, comme des fontaines à eau aux abords du bassin Louis Blanc.

#### De nouveaux espaces proposés :

Certains répondant.es pointent le mono-usage de certains espaces de pratiques (e.g. le ping pong uniquement dans le square Eugène Varlin), et nombre de propositions détaillées dans les cartographies préconisent une diversification des possibilités au sein d'un même espace (e.g. installation d'un espace de yoga aux abords des agrès sportifs). Plus généralement, de nombreux espaces nouveaux sont esquissés par les habitant.es, aussi bien de nature sportive que pour la détente. Les rendus cartographiques démontrent également un intérêt pour le prêt de matériel, et le principe de boîte à jeux (particulièrement au Jardin Villemin et sur les pelouses Louis Blanc) permettant une pratique flexible.

#### Ne pas oublier les autres usagers :

Cette flexibilité des espaces permettrait d'ailleurs d'intégrer d'autres usager.es des abords du canal, qui ne pratiquent pas nécessairement de sport. De nombreuses demandes ont ainsi attiré à la mise à disposition

de jeux intellectuels sur des espaces dédiés (notamment sur la pointe Poulmarch).

## **Des conflits d'usages**

### La place des vélos :

Différents conflits d'usages ont pu être rapportés par cet atelier. Le plus prégnant semble être celui entre vélos et piétons, dont la cohabitation difficile et présentée comme dangereuse pour les piétons et spécialement les enfants. Des solutions en réponse demandent la création d'un cheminement pour les enfants à vélo le long du canal, ainsi qu'une zone de mobilité lente sur certaines portions du canal (voir la carte des parcours idéaux)

### Les nuisances sonores :

Se dessine également un autre conflit d'usage dans les contributions: celle des nuisances liées à la pratique sportive (e.g. musique forte des pratiquants des agrès sportifs dans le squares). Face à cette problématique, plusieurs propositions sont émises: le port du casque auditif par les usagers (même en cours collectif), la limitation de la pollution sonore après 22h, ou encore une médiation par des agents de la ville.

### Les personnes sous tente :

Une question est également posée par la cohabitation entre les sportifs et les personnes vivant sous tentes aux abords du canal. Plusieurs conversations y ont attiré, et une participante a déclaré ne pas pratiquer le sport au bassin Louis Blanc car elle "ne souhaite pas déranger les personnes vivant sous les tentes". Il convient de noter que les participants abordant cette question ne souhaitent pas l'éviction de ces publics précarisés, et se situent plutôt en position d'empathie à leur égard. Les nuisances mentionnées par les participants aux abords du canal sont d'ailleurs plutôt attribuées à des personnes ivres ou sous l'effet de substances.

## **Des enjeux de maintenance et de sécurité**

Les répondant.es attirent aussi l'attention sur des enjeux de maintenance dans certains espaces, surtout pour les pelouses du bassin Louis Blanc et ses ponts. Le manque d'éclairage dans les squares est aussi remarqué. Toutes ces questions de maintenance s'inscrivent dans un sentiment d'insécurité, partagé quelque soit le genre des répondant.es.

Les personnes déclarent ainsi éviter les passages sous les ponts et les squares à certains horaires pour cause de “mauvaises fréquentations”

### **Une amélioration globale des parcours**

Le travail cartographique a permis de mettre au jour les freins à la réalisation des parcours par les usager.es. En plus des stratégies d'évitement susmentionnées, les abords du canal ne sont pas systématiquement aménagés pour être empruntés à pied, entraînant des traversés obligés dans des parcours.

L'immense majorité des réponses souligne une volonté pour un parcours de cheminement continu, avec la possibilité de passer sous les ponts.